
Présidence : Suisse

911^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 27 mars 2019

Ouverture : 10 h 15

Suspension : 12 h 40

Reprise : 14 h 30

Clôture : 16 h 40

2. Président : Ambassadeur C. Wild
M^{me} M. Wyss Ross

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ SUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ : « PARTICIPATION DES FEMMES AU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ : DU POURQUOI AU COMMENT »

– *Exposé de S. E. M^{me} A. Frick, Ministre des affaires étrangères, de la justice et de la culture du Liechtenstein*

– *Exposé de la générale de brigade V. Batut, Ministère français des Forces armées*

Président, Ministre des affaires étrangères, de la justice et de la culture du Liechtenstein (FSC.DEL/61/19 OSCE+), générale de brigade V. Batut, Roumanie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/66/19), États-Unis d'Amérique, Moldavie (FSC.DEL/69/19 OSCE+), Slovénie (annexe 1), Saint-Siège (FSC.DEL/59/19 OSCE+), Suède (FSC.DEL/65/19 OSCE+),

Roumanie, France, Finlande, Espagne (annexe 2), Azerbaïdjan, Royaume-Uni, Canada (annexe 3), Géorgie (FSC.DEL/68/19 OSCE+), Turquie, Norvège, Arménie, Suisse (FSC.DEL/63/19 OSCE+), Ukraine (FSC.DEL/72/19 OSCE+), Fédération de Russie, Italie (FSC.DEL/64/19 OSCE+),
Coordonnatrice du FCS pour les questions liées à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU (Italie)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine (FSC.DEL/73/19 OSCE+), Roumanie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/67/19), Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Canada
- b) *Rapport du Président de la séance de clôture de la 29^e Réunion annuelle d'évaluation de l'application, tenue à Vienne les 5 et 6 mars 2019* : Luxembourg

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Réunion du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles, prévue le 2 avril 2019 (FSC.GAL/35/19 Restr.)* : Président du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles (Lettonie)
- b) *Exposé sur l'exercice militaire « Arctic Challenge Exercise 2019 », devant se dérouler du 22 au 31 mai 2019* : Suède, Président
- c) *Annonce administrative concernant les séances du FCS encore prévues sous sa présidence suisse* : Président
- d) *Réponses aux questions soulevées au cours du Dialogue de sécurité « Aspects de la guerre moderne » tenu à la 907^e séance plénière du FCS, le 6 février 2019* : Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 3 avril 2019 à 11 heures, Neuer Saal

911^e séance plénière

Journal n° 917 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SLOVÉNIE

Monsieur le Président,

Je tiens à féliciter la Présidence suisse du FCS d'avoir organisé ce Dialogue de sécurité sur le sujet important des femmes, de la paix et de la sécurité, ainsi qu'à remercier M^{me} Frick, Ministre des affaires étrangères du Liechtenstein, et M^{me} Batut, générale de brigade (France), de leurs excellents exposés. Comme vous l'avez déclaré vous-même, le but de cette activité est de faire passer le débat sur l'intégration des questions relatives au genre dans le secteur de la sécurité du « pourquoi » au « comment ». Aussi, permettez-moi de faire observer qu'en ma qualité de Représentant permanent de la Slovénie auprès de l'OSCE, je soutiens sans réserve cette approche. Sur la base de mon expérience en tant que Président du Réseau MenEngage de l'OSCE, je rappelle qu'il y a encore beaucoup de « Saint Thomas ». Bien entendu, cette référence biblique n'est en aucun cas une allusion à notre Secrétaire général, qui est non seulement membre du Réseau, mais aussi un champion international reconnu des questions de genre. Mais c'est justement parce que les sceptiques restent nombreux que nous ne devrions jamais nous lasser d'expliquer « pourquoi » la promotion de chances égales pour les femmes et les hommes à l'OSCE est à la fois ce qu'il convient de faire et ce qu'il est judicieux de faire.

Je remets toutefois à présent ma casquette nationale pour, en complément de ce qui a déjà été dit au nom de l'Union européenne, vous présenter brièvement « comment » nous nous y prenons en Slovénie. Premièrement, je tiens à faire remarquer que, d'après notre expérience, il est important de promouvoir la visibilité des femmes qui exercent des fonctions de direction, car cela envoie un signal fort à la société. Dans notre pays, des femmes ont déjà exercé des fonctions ministérielles dans les domaines clés de la défense et de l'intérieur. L'année dernière, une étape supplémentaire a été franchie avec la nomination d'une cheffe de l'état-major général et d'une directrice générale de la police. En d'autres termes, en Slovénie, les forces armées et la police sont dirigées aujourd'hui par des femmes.

Deuxièmement, nous avons constaté que les plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU doivent mieux tenir compte des nouvelles tendances et des défis émergents en matière de sécurité. C'est la raison pour laquelle la durée de notre deuxième plan d'action national, que nous avons adopté l'année dernière, a été ramenée de cinq à trois ans. Un certain nombre de changements ont aussi été apportés à sa structure, en sorte qu'il comporte désormais cinq domaines prioritaires au lieu

de trois. Ces nouveaux domaines sont, d'une part, l'éducation et la formation et, d'autre part, la responsabilité. Ces ajouts cadrent, entre autres, avec l'adoption de mesures systématiques de sensibilisation dans les forces armées et la police slovènes afin que, face à de nouveaux défis en matière de sécurité, nous ne perdions jamais de vue les droits des femmes. Ces changements reposent spécifiquement sur l'expérience que nous avons acquise dans le cadre de la prise en compte d'une perspective de genre dans la gestion d'importants flux de migrants et de réfugiés sur la route des Balkans occidentaux en 2015–2016 et dans la lutte contre l'extrémisme violent. S'agissant de la question de la responsabilité, nous entendons continuer de fixer la barre très haut pour nos militaires et policiers qui sont déployés dans des opérations et des missions à l'étranger, en particulier lorsqu'ils ont pour mandat de protéger des femmes et des filles et de mettre fin à la violence sexuelle et sexiste dans les situations de conflit.

Enfin, je tiens à souligner que, pour rendre sa mise en œuvre plus efficace, le nouveau plan d'action national intègre quelques changements en matière de suivi et d'établissement de rapports. Il prévoit l'élaboration de rapports annuels et la présentation d'un rapport final au Gouvernement à la fin de la période de trois ans. L'appropriation et le suivi ont par ailleurs été renforcés par l'ajout d'une obligation de tenir régulièrement des réunions entre directeurs et experts des ministères compétents et représentants de la société civile, ce qui, à notre avis, contribuera aussi à améliorer la coopération entre les diverses parties prenantes.

Avant de conclure, je saisis cette occasion pour poser quelques questions à nos distinguées invitées :

Madame la Ministre des affaires étrangères, le fait que vous ayez suivi une formation de pilote militaire dans les Forces armées suisses non seulement est remarquable, mais crée aussi un lien particulier entre le Liechtenstein et mon pays puisque les Forces armées slovènes utilisent le Pilatus PC-9 de fabrication suisse, même pour la formation des JTAC (joint terminal attack controller) effectuée en collaboration avec les alliés et les partenaires de l'OTAN. Dans le rapport de l'étude de base sur les femmes dans les forces armées de la région de l'OSCE, qui a été publié par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) l'année dernière sous la Présidence slovène du FCS, il a été souligné qu'il convenait de veiller à ce que le nouveau matériel militaire soit conçu et acquis en tenant compte de données ergonomiques concernant aussi bien les hommes que les femmes. Puis-je donc vous demander si, durant votre formation de pilote militaire, vous avez été confrontée à des problèmes avec du matériel qui avait été conçu essentiellement pour des hommes ?

Madame la générale de brigade, j'ai relevé que vous avez déclaré au cours de votre exposé que l'on avait vraiment commencé à se soucier d'égalité des sexes dans les forces armées françaises qu'après leur professionnalisation. J'aimerais donc avoir votre avis sur le lien qui pourrait exister entre l'égalité des chances dans le secteur de la sécurité et une armée composée entièrement de personnels de métier, par opposition à une armée composée d'appelés.

Pour conclure, Monsieur le Président, je vous félicite de nouveau d'avoir organisé ce Dialogue de sécurité et vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci.

911^e séance plénière

Journal n° 917 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ESPAGNE

Monsieur le Président,

Je vous remercie beaucoup d'avoir inscrit cette question très pertinente à notre ordre du jour et d'avoir présenté des exposés intéressants. L'Espagne s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne (UE) et je souhaite, en même temps, faire une déclaration à titre national pour partager avec les délégations de tous les États participants la dernière expérience de l'Espagne avec l'application de la résolution 1325 en rapport avec le sujet qui nous réunit ici aujourd'hui.

Les femmes ont un rôle fondamental à jouer pour accroître l'efficacité opérationnelle du secteur de la sécurité et instaurer une paix et une sécurité durables au niveau mondial.

Les réformes visant à intégrer la perspective de genre dans le secteur de la sécurité par la transversalisation des questions de genre dans toutes les dimensions (forces de sécurité, gouvernement, justice et société civile) et la participation égale sont des éléments essentiels de la réforme du secteur de la sécurité dans tous les États.

Les femmes sont au centre de la stratégie espagnole de politique étrangère, qui est passée d'une vision protectrice où elles étaient uniquement considérées comme des victimes de conflits (agression sexuelle ou arme de guerre, surtout dans la seconde moitié du XX^e siècle) à une autre vision où les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans la gestion de la paix et la reconstruction de leur communauté.

La résolution 2242 (2015), adoptée sous la Présidence espagnole du Conseil de sécurité de l'ONU, insiste sur l'importance d'une représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions et, notamment, l'inclusion véritable des femmes au sein des délégations des parties aux négociations liées aux pourparlers de paix.

Le Réseau de coordination des points focaux nationaux, créé et mis en place à l'incitation de l'Espagne dans le cadre de l'ONU, constitue un mécanisme de responsabilisation qui encourage la participation de la société civile au contrôle. Il représente une excellente initiative pour donner aux femmes la place qu'elles méritent dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, tout en offrant à notre pays l'occasion

de contribuer à ces biens publics mondiaux que sont la paix, la sécurité internationales et l'égalité des sexes.

L'Espagne élabore actuellement le deuxième Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité, d'une durée de six ans (2017–2023), dont l'objectif principal est de privilégier le rôle des femmes en tant qu'agents de paix en renforçant leur rôle dans la prévention et la résolution des conflits ainsi que dans la construction d'une paix durable, notamment par notre participation à des missions à l'étranger.

L'élaboration d'un deuxième plan d'action est l'occasion idéale de prendre en compte certains des défis qui subsistent dans le programme sur les femmes, la paix et la sécurité en matière d'autonomisation des femmes, par exemple en nommant un plus grand nombre de femmes aux postes de direction à tous les niveaux de la prise de décisions – dans la résolution et la gestion des conflits et des situations après conflits ou dans la promotion des compétences en matière de médiation.

Vision de l'Espagne sur les femmes dans le secteur de la sécurité

L'expérience a montré que les femmes jouaient un rôle essentiel dans la gestion de la paix car elles ont une vision différente de celle des hommes d'un même conflit armé, vision qui reflète le rôle historique ou traditionnel qui leur a été attribué au combat. À cet égard, les femmes sont beaucoup plus pragmatiques et plus à même de mettre de côté les causes du problème, de se concentrer sur les conséquences et les implications pour l'avenir et de chercher à y mettre fin, ce qui explique que leur présence et leur participation active aux négociations et à la résolution des conflits constituent une garantie de succès.

Il convient aussi de prendre en considération l'importance de la présence de femmes militaires lors d'opérations menées dans des contextes culturels différents, où elles seules ont la capacité d'interagir avec la population féminine locale et de savoir tout de suite ce dont elles ont besoin. L'élément d'égalité et de conseil sur les questions de genre dans les opérations est déjà intégré dans le processus de planification. L'Espagne propose une intégration complète de la perspective de genre dans toutes les phases d'une opération, de sa conception à son achèvement. La participation des femmes aux missions internationales de paix, aux négociations de paix ou aux processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, entre autres, accroît sans aucun doute l'efficacité de ces processus. Nous voulons également renforcer le rôle des femmes comme médiatrices.

Activités de l'Espagne dans ce domaine

Faire participer activement les femmes et les hommes sur un pied d'égalité dans nos propres missions et institutions, ainsi que dans la reconstruction des sociétés après un conflit, est une question d'efficacité opérationnelle. Cela suppose que nous modifions la manière dont nous planifions et menons nos opérations, ce vers quoi tendent précisément les cours de formation sur « la perspective de genre dans les opérations », proposés en collaboration par les ministères espagnol et néerlandais des affaires étrangères et de la défense.

Nous organisons actuellement deux types de cours :

- Un cours intitulé « Approche globale de la perspective de genre dans les opérations », proposé aussi en collaboration avec le Collège européen de sécurité et de défense ; et
- Un cours intitulé « Le genre et la réforme du secteur de la sécurité ».

Ces cours s'adressent au personnel militaire et civil qui a été ou sera déployé dans le cadre d'opérations de l'ONU, de l'OTAN, de l'UE, de l'OSCE et de l'UA. Ils présentent les concepts théoriques généraux figurant dans les résolutions relatives au programme sur les femmes, la paix et la sécurité, les concepts généraux relatifs au genre, le genre et le droit international humanitaire, le genre et le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), le genre et la réforme du secteur de la sécurité (SSR), le genre et la résolution des conflits, ainsi que le genre et la protection des civils, la violence sexuelle dans les conflits, et l'exploitation et abus sexuels (SEA). De nombreux cas concrets sont étudiés aux niveaux opérationnel et tactique. Les cours sont dispensés en espagnol pour le personnel espagnol (Grenade) et en anglais pour le personnel international (Madrid, La Haye, Nairobi). Le gouvernement des États-Unis d'Amérique collabore également au cours international organisé en Afrique. À ce jour, 250 participants espagnols ont suivi le cours en espagnol et 1 082 participants internationaux de plus de 75 pays, dont 26 pays africains, ont suivi le cours international.

La prochaine programmation du cours intitulé « Approche globale de la perspective de genre dans les opérations » aura lieu du 20 au 24 mai à Madrid. Nous diffuserons prochainement la convocation auprès des États participants intéressés pour qu'ils puissent s'inscrire avant le 5 avril. Nous encourageons tous les États participants à saisir cette occasion pour accroître le nombre de leurs experts chargés de mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité dans les pays où ils sont déployés.

Grâce à sa contribution au projet mené par l'OSCE et le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies (UNODA) sur la formation des jeunes femmes en matière de désarmement et de non-prolifération, l'Espagne gère une plateforme visant à promouvoir la formation théorique en matière de désarmement et de non-prolifération auprès des jeunes et des professionnels, en particulier les femmes, en renforçant ainsi les trois domaines considérés comme prioritaires à l'OSCE : la jeunesse, le désarmement et la non-prolifération, et les femmes, la paix et la sécurité.

Les femmes, la paix et la sécurité : l'Espagne et l'OSCE

La perspective de genre de l'OSCE dans le domaine de la sécurité se fonde sur des instruments tels que l'assistance technique aux gouvernements pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, la publication de documents pour promouvoir la participation des femmes aux différentes phases d'un conflit et, grâce à elle, les groupes de femmes sont associés aux processus de résolution des conflits et à la reconstruction des sociétés.

L'Espagne continuera de soutenir et d'encourager les efforts de l'OSCE dans ce sens, en organisant des manifestations et des réunions spéciales sur les femmes, la paix et la

sécurité ainsi qu'en intégrant la perspective de genre dans toutes ses activités, par l'intermédiaire de la Section des questions de genre de l'Organisation.

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous prie de joindre cette déclaration au journal du jour.

911^e séance plénière

Journal n° 917 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CANADA

Monsieur le Président,

Bonjour à tous ! J'aimerais aussi saluer chaleureusement Madame Frick, ministre, et Madame Batut, générale de brigade, en les remerciant de leur présentation informative et instructive, de leur contribution personnelle à la paix et à la sécurité, de leurs efforts visant à promouvoir l'égalité des genres ainsi que les objectifs de la résolution 1325 et des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Ce fut un plaisir de vous écouter ce matin, et je vous remercie d'être venues à Vienne parmi nous.

Monsieur le Président,

Le programme Femmes, paix et sécurité (FPS) fait partie intégrante du programme féministe du Canada, qui est axé en priorité sur l'égalité des genres et la protection des droits des femmes et des filles. À la suite du lancement, en novembre 2017, du deuxième Plan d'action national FPS du Canada, nous avons présenté un rapport d'étape indiquant une augmentation du financement, le lancement de plusieurs initiatives nouvelles ainsi qu'une collaboration accrue avec la société civile et avons incité les fonctionnaires canadiens, tant au Canada qu'à l'étranger, à mobiliser des soutiens en faveur des femmes en tant qu'ardentes artisanes de la paix et de la sécurité. Les objectifs fixés dans ce deuxième Plan d'action national sont ambitieux puisqu'ils visent à faire changer les comportements, mais il faut bien comprendre qu'inscrire des changements dans la durée demande du temps et des efforts soutenus de tous.

L'approche canadienne du programme FPS s'appuie sur la conviction que l'élimination des causes profondes des inégalités entre les sexes exige la modification des rapports de force associés à la discrimination, à la contrainte et à la violence, au Canada comme à l'étranger. À cette fin, le Canada a lancé en 2017 l'Initiative Elsie sur les femmes dans les opérations de paix en vue d'accroître le nombre de femmes participant aux opérations de maintien de la paix partout dans le monde et pour rendre leur environnement de travail plus inclusif et, finalement, plus efficace.

Nous avons nous-mêmes réalisé cela avec notre Opération PRÉSENCE au Mali et notre mission de formation de la police en Ukraine.

Nous avons aussi lancé, en collaboration avec le Royaume-Uni et le Bangladesh, le réseau des chefs d'état-major de la Défense pour l'initiative FPS afin d'encourager des changements culturels et institutionnels en profondeur au sein des forces armées nationales et nous invitons d'autres États participants de l'OSCE à se joindre à ce réseau. Pendant la présidence canadienne du G7 en 2018, nous avons cherché à promouvoir la question de l'égalité des genres, notamment par l'engagement, annoncé au sommet du G7, à fournir 3,8 milliards de dollars pour accroître les possibilités d'éducation des femmes et des filles dans les pays en situation de fragilité, de crise ou de conflit et par l'Initiative de partenariats du G7 pour les FPS, lancée conjointement par les membres du G7 et huit pays partenaires, en vue de faire avancer l'égalité des genres et les droits des femmes dans des États fragiles ou touchés par des conflits.

Monsieur le Président,

La vaste majorité des emplois dans les forces armées canadiennes ont été complètement ouverts aux femmes en 1987, le dernier qui faisait encore exception, l'emploi de sous-marinier, leur étant devenu accessible depuis le 8 mars 2000. Les forces armées canadiennes sont ainsi devenues une institution nationale entièrement mixte où les femmes peuvent servir à n'importe quel poste et dans n'importe quel environnement. Après avoir œuvré pendant près de 20 ans à la création de forces armées où ne subsiste plus le moindre obstacle à l'emploi des femmes, nous nous sommes rendus compte qu'en mettant tous les aspects du service à portée de la population toute entière, le Canada pouvait véritablement recruter les personnes les plus qualifiées et les plus talentueuses pour servir le pays. L'équilibre entre perspectives et talents que procure un personnel plus diversifié s'est avéré être un atout précieux et produire un effet multiplicateur déterminant pour accroître la capacité et la disponibilité opérationnelle.

Cependant, les efforts consentis par le Canada pour faire avancer le programme FPS n'ont pas été sans présenter des défis. Nous nous sommes rendu compte que l'obtention de résultats durables qui soient à la hauteur des ambitions gouvernementales exige une réflexion périodique et honnête sur les domaines qui ont besoin d'être améliorés. Les obstacles administratifs, les défis liés à la mesure des résultats et à l'attribution des ressources ainsi que les défis que présente le travail dans des zones de conflit obligent notre gouvernement à adapter ses outils. Le Canada demeure tout à fait résolu à surmonter ces obstacles de sorte que des progrès constants soient accomplis afin d'atteindre nos objectifs FPS. En ce qui concerne l'OSCE, nous soutenons de tout cœur les propositions que le représentant du Royaume-Uni vient de formuler.

Monsieur le Président,

Pour finir, permettez-moi de rappeler une fois de plus ma conviction selon laquelle l'autonomisation des femmes et des filles dans les activités visant à prévenir les conflits, à y mettre un terme ou à s'en relever, est bénéfique pour tous. L'égalité des genres et un processus de paix inclusif permettent d'ériger des sociétés plus stables et sont des conditions préalables indispensables à l'édification d'un monde où chacun peut vivre en paix : les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Les droits des femmes et des filles ne sauraient être bafoués, et le Canada continuera de mettre en œuvre des stratégies et des programmes en leur faveur et, par là même, de renforcer ses forces militaires et de sécurité.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci.